



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

Numéro spécial ADD – 10 novembre 2020

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Alain Gautron, Directeur Gérant

ÉLECTIONS ADD – LES GRANDS PERDANTS : LES ADD

LE SNFOCOS : 2^{ÈME} ORGANISATION SYNDICALE D'AGENTS DE DIRECTION !

Au soir des élections il est de coutume d'entendre l'ensemble des candidats annoncer qu'ils sont gagnants.

Pour les élections à la CPNI, le scénario se renouvelle, à l'instar de TRUMP qui aime fanfaronner.

Mais il n'en est rien. Il n'y a que des perdants et avant tout, les ADD.

En effet à nouveau, seulement un ADD sur deux a voté pour une liste syndicale (55% d'abstention, 5% de bulletins blancs)) ce qui montre l'importance du dialogue social dans notre institution !

Dans le cadre de futures négociations, l'employeur peut se féliciter de cette faible participation.

Le SNFOCOS, seul syndicat représentatif à la fois chez les Cadres, les PC et les ADD, continuera son combat pour la défense des cadres.

De tous les cadres, au sens large, donc aussi des ADD !

Pour ce qui concerne plus précisément les résultats, nous pouvons ajouter les constats suivants, issus du vote de la moitié des ADD qui se sont exprimés réellement :

- le score des syndicats négociateurs et signataires des textes conventionnels, très avantageux pour les ADD, est équivalent à celui du syndicat, issu du Régime général, en l'occurrence la CFDT, qui ne signe rien, à savoir 42%.

Donc cette élection ne valide en rien l'attitude d'opposant systématique de la CFDT !

- l'entrée de l'UNSA, inexistante jusqu'à maintenant dans le Régime général et, en conséquence, qui n'est pour rien dans les avantages conventionnels des ADD !
- la sortie de la CFTC, pourtant signataire des textes conventionnels, car obtenant moins de 8%...et, contradiction de cette élection, ses voix seront redistribuées aux 4 syndicats ayant un score supérieur à 8%, dont majoritairement à la CFDT qui ne signe rien...les électeurs de la CFTC peuvent se sentir légitimement floués, voire trahis, par cette règle électorale !

Le SNFOCOS, qui a mené une campagne électorale active et argumentée autour de son bilan, de sa stratégie, de ses propositions, et autour de la qualité de sa liste de candidat(e)s, réussit, malgré ce contexte de faible implication des ADD dans ce vote, à maintenir une place qui compte, en étant la 2^{ème} organisation syndicale chez les ADD, avec 17,61% des voix, donc environ 19% après la réaffectation des voix de la CFTC.

Le SNFOCOS remercie toutes et tous les ADD qui ont voté pour le SNFOCOS et s'engage à honorer ce mandat avec toute la vigueur et la transparence nécessaires !

Soyez assuré(e)s que nous utiliserons cette force, et notre capacité militante, afin de poursuivre notre action de défense et de promotion des intérêts des ADD !

Vive le syndicalisme ! Vive le SNFOCOS !

Alain GAUTRON, Secrétaire Général du SNFOCOS

Pascal SERVENT, Secrétaire National chargé des Agents de direction

NOS PARTENAIRES

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

OCIRP
protéger. agir. soutenir

**GROUPE
AESIO**

**malakoff
humanis**
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

AG2R LA MONDIALE

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)